



Lettre ouverte aux Elus du Var

Mesdames et messieurs les Elus du Var,

En cette période d'accalmie sur le front médiatique des feux de forêts, les sapeurs-pompiers professionnels et les personnels administratifs et techniques que nous représentons, accueillent avec satisfaction et certainement un peu de fierté retrouvée les messages de soutien et de remerciements.

Cependant le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) du Var connaît une situation différente que ne le laisseraient entendre les déclarations de circonstances.

Nous en appelons à la raison et à la sincérité certains maires du Var. En effet, depuis 1 an et demi, près de 60 communes contestent leur participation financière au budget du SDIS 83. La réalité des décisions politiques diffère donc des déclarations gratifiantes, vues dans la presse ces derniers jours, à l'endroit des personnels du SDIS 83.

Ces prises de position génèrent globalement un manque à gagner pour le budget du SDIS du Var de l'ordre de 5 millions d'€ environ, sur un budget total de 130 millions d'€.

Le Syndicat Autonome des Sapeurs-Pompiers Professionnels et des Personnels Administratifs, Techniques et Spécialisés du Var exhorte maintenant ces communes récalcitrantes à abandonner leurs recours administratifs et à financer le SDIS comme la nouvelle répartition votée par le Conseil d'administration en décembre 2015 le prévoit.

Ce serait un véritable acte de soutien aux engagements des sapeurs-pompiers du Var sur le terrain.

Nous sommes certains que le dialogue est toujours ouvert avec le Conseil d'Administration du SDIS et que vous aurez l'occasion de défendre vos arguments autrement que par le blocage du budget. Nous pensons que cette situation prend maintenant en otages les personnels qui voient leurs moyens baisser d'année en année.

Le Conseil Départemental du Var, quant à lui, participe au budget du SDIS 83, à hauteur de 47% contre 58% pour la moyenne nationale en 2016. Cette participation minoritaire fait donc reposer la majorité du financement sur les communes. C'est peut-être là une des causes du litige évoqué ci-dessus.

SYNDICAT
AUTONOME
SPP PATS

BP 653
83053 TOULON CEDEX

Tel: 04 94 46 79 26
president@saspp-pats83.org

Affilié à la FA-FPT & la FA-FP

Pour 2017, le Conseil Départemental vient de baisser sa contribution de 600 000€. Nous rappelons que, dans le même temps, les sollicitations des pompiers ne cessent d'augmenter chaque année, avec encore un bond des interventions de 5% en 2016. Parallèlement, les effectifs de sapeurs-pompiers professionnels ne cessent de baisser depuis 2009 et la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires n'est pas inépuisable.

Là, aussi, nous prions le Président du Conseil Départemental de bien vouloir reconsidérer ce choix qui nous prive encore de moyens matériels et humains, comme si la situation tendue depuis plusieurs années exacerbée par la situation exceptionnelle de ces derniers jours ne suffisait pas à convaincre nos élus départementaux d'un réel soutien financier au profit des pompiers dont ils sont apparemment si satisfaits.

Au-delà des polémiques sur l'engagement de l'Etat, nous souhaitons qu'il y ait avant tout un engagement fort de nos élus de terrain, à travers leurs orientations budgétaires comme la France a pu le faire pour ses policiers et comme elle s'y est engagée récemment pour ses militaires.

Le département voisin des Bouches-du-Rhône avait, en 2016, dégagé une enveloppe budgétaire supplémentaire de 1,5 millions d'€, au vu de leur saison feux de forêts catastrophique.

Le Syndicat Autonome SPP PATS 83 reste convaincu que la population varoise comprendrait de tels arbitrages budgétaires en faveur de ses pompiers.

Nous vous remercions de l'attention portée à ces doléances et restons à votre disposition pour échanger sur le sujet.

Les Autonomes

Contact presse : Sébastien JANSEM 06 18 57 01 93